



RECHERCHE-ACTION SUR L'USAGE POSSIBLE DU CONCEPT DE DIGNITE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES (Mars 2018)

Sommaire

INTRODUCTION

I/ EXPOSE DE LA PROBLEMATIQUE ISSUE DE LA PREMIERE PHASE

- **DES LIMITES DU CONCEPT DE DIGNITE QUANT A SON USAGE POLITIQUE ET/OU JURIDIQUE**
- **ET POURTANT.....**

II/ DEUXIEME PHASE : RECHERCHE-ACTION SUR TROIS TERRAINS D'APPLICATION/ PRESENTATION GENERALE

- **Thématiques déterminées par les villes**
- **Notes de cadrage discutées avec les trois villes**
- **Poursuite du travail théorique au travers de séminaires du groupe transversal**

III/ DEROULE ET METHODOLOGIE GENERALE DE LA RECHERCHE-ACTION

- **Résultats attendus**
- **Organisation des travaux**
- **Planning cadre indicatif**
- **Estimation budgétaire**

ANNEXE A NOTES DE CADRAGE DES DEMARCHES DES TROIS VILLES

ANNEXE B : COMPOSITION DES GROUPES DE PILOTAGE LOCAUX

INTRODUCTION

Le terme de dignité revient dans le langage courant dans de très nombreuses situations : habitat digne, travail digne, marche pour la dignité, mourir dans la dignité, etc. Allié à des notions comme le respect ou la fierté, il sert même de support à des revendications individuelles ou collectives et à des dénonciations d'injustices. Il est aussi parlant pour le plus grand nombre avec des significations différentes pour chacun.

Le laboratoire d'idées « La Ville en Commun » a retenu dès fin 2015 comme axe de travail, sur proposition de Patrice Leclerc (Maire de Gennevilliers) confortée par le Conseil d'Orientation du laboratoire, un questionnement sur le **sujet « peut-on construire des politiques publiques locales fondées sur le concept de dignité ? »**.

Cette demande est donc partie du terrain, à savoir d'élus locaux et de mouvements sociaux, le plus généralement confrontés aux problématiques des quartiers populaires et aux limites des analyses et des solutions qui leur sont apportées. La démarche adoptée s'articule en deux phases :

Une première phase conceptuelle exploratoire permettant de cerner l'intérêt du thème

Dans un premier temps, des travaux ont été réalisés en interne pour mieux cerner la problématique et vérifier l'intérêt d'une éventuelle recherche sur la question :

- D'abord un premier dossier documentaire
- Puis une analyse de situations concrètes de natures très diverses dans lesquelles il a été fait référence à la notion de dignité

Sur la base de ces premiers travaux, un séminaire élargi a été réalisé et des apports oraux et écrits tout à fait essentiels en ont résulté. Ces apports seront largement intégrés dans ce qui suit sans toujours de citation particulière à tel ou tel, du fait de la richesse des échanges. Par ailleurs, des contributions individuelles issues de ce séminaire ont permis de mieux cadrer la problématique et de déboucher sur le projet de recherche-action qui va être présenté.

Cette première phase de cette démarche a été achevée en juin 2017. Un rapport d'étape a rendu compte des travaux de cette première phase. Il sera édité très prochainement sous une forme transmissible et son contenu résumé. Ce rapport amendé par divers contributeurs prendra aussi en compte les remarques de fond faites sur le concept à l'occasion du séminaire du 12 janvier 2018. Il fera l'objet d'une diffusion restreinte.

La deuxième phase, celle de la recherche-action proprement dite, préparée durant le dernier trimestre 2017 et en cours de démarrage, portera sur des thématiques liées au concept et définies au sein de trois villes terrains d'application : Gennevilliers (92), Aubry (59) et Dunkerque (59).

I/ EXPOSE DE LA PROBLEMATIQUE ISSUE DE LA PREMIERE PHASE

DES LIMITES DU CONCEPT DE DIGNITE QUANT A SON USAGE POLITIQUE ET/OU JURIDIQUE

« Dignité » est un mot de la morale plutôt que de la politique. Ce qui n'est pas, en soi, une objection à son usage politique : aucun terme n'est politique par lui-même, mais ses usages seuls le sont. Comment peut-il être repris dans une politique d'émancipation ?

C'est un mot de la morale, lié à cet autre qu'est « respect » : la dignité c'est ce qui motive le respect. A l'inverse, mépriser c'est considérer celui que l'on méprise comme « indigne ». Bien sûr, le grand théoricien du respect, donc de la dignité, c'est Kant. Il montre que respecter c'est reconnaître que celui qui est digne n'a pas de prix, le prix étant ce qui permet d'échanger x contre y selon sa valeur d'échange (peu importe ici la théorie de la valeur que l'on invoque). D'où la conséquence : l'esclavage est immoral, pas le salariat. Ce qui s'échange est un moyen. Ce qui ne peut s'échanger, c'est-à-dire ce qui n'a pas de prix, est une fin en soi. D'où l'impératif moral : « ne jamais traiter autrui seulement comme moyen, mais toujours aussi comme fin. » Tout le problème ici, c'est qu'on ne peut pas fonder une politique sur l'hypothèse de la moralité des citoyens/sujets.

Une tradition postérieure, qui commence sans doute avec Hegel, mais on pourrait la faire remonter au XVIIIe, jusqu'à aujourd'hui avec, en particulier Axel Honneth (ce peut être un objet de travail pour nous : Les luttes pour la reconnaissance et La société du mépris) voire Christophe Dejours (et d'autres, assez nombreux) posent le problème au niveau anthropologique : la dignité n'est pas une qualité en soi, mais le résultat d'un processus conflictuel constitutif de l'humain (anthropogénèse). Pour faire très rapide, la question s'éclaire par le négatif, par l'examen des types de non-reconnaissance, de mépris, de dénégation de la dignité. Si on suit Honneth, socialement deux cas peuvent retenir notre attention : celui où les mêmes droits abstraits (ou formels) ne sont pas reconnus à chacun, qui engage l'impossibilité de se respecter soi-même ; celui, supérieur, où le sujet concret ne se sent pas utile socialement, éprouve le sentiment d'une profonde injustice, même si les mêmes droits sont reconnus formellement à chacun : telle cette société du mépris dans laquelle les sujets ont le sentiment de ne pouvoir accéder à l'estime de soi, sentiment de ne pas être respectés, de ne pas être reconnus pour leur dignité. Il faudrait reprendre les analyses sociologiques et anthropologiques de Honneth. On touche là à des questions qui peuvent nous concerner directement : le mot dignité synthétise des expériences sociales auxquelles on peut facilement faire référence. (Voir notamment l'annexe C.)

Sous les aspects d'émancipation, reconnaître la dignité d'un autre homme peut produire une forme perverse de domination renforcée. En effet, celui qui est en état de reconnaître la dignité exerce du même coup un pouvoir de domination puisqu'il est en état de reprendre la reconnaissance qu'il a accordée. Ch. Dejours fait remarquer que cette quête de reconnaissance est le ressort subjectif de l'exploitation et de la surexploitation, ce qui fait tourner la machine à dominer. C'est ce qui alimente le désir d'être dominé qui est sans doute l'un des deux désirs (avec celui, contraire, de ne pas obéir, selon Machiavel) qui trament le peuple (au sens social de couches populaires).

On pourrait, pour ne pas en rester au symbolique d'une reconnaissance de dignité, marquer le geste par quelque émolument. Mais alors, on se contredit doublement : d'une part on entre de plain-pied dans la logique de la marchandisation, et d'autre part on fixe un prix à ce qui n'en a pas. Et l'on risque de s'étonner de la réaction affective négative, comme ces parents qui trouvent que la reconnaissance à la reconnaissance n'est pas à la hauteur : « me faire ça, après tout ce que j'ai fait pour lui ! » disent-ils...

On peut se sortir partiellement de ces difficultés si l'on insiste sur le fait que la dignité ne s'octroie pas mais se conquiert dans une lutte : on ne peut pas rendre sa dignité ou sa fierté à quelqu'un, ou alors, si on le croit, on s'étonnera des réactions violentes que des gestes de « bonne volonté » susciteront. La voie semble donc être du côté d'une action qui fait prendre conscience ou qui oriente vers le conflit pour la reconnaissance, qui soutient les formes spontanées qu'il peut prendre, c'est-à-dire vers l'autonomie des sujets. Questions délicates pour ceux qui détiennent un pouvoir municipal : Peut-on accepter le conflit sans préjuger de son issue ? Jusqu'où est-on prêt à aller dans cette voie ?

Le détour par la dignité est aussi une manière de pointer un aspect du monde contemporain. La mondialisation capitaliste a produit deux phénomènes entremêlés : une universalisation de la forme marchande et une prépondérance de la norme concurrentielle. Dans ce marché planétaire élargi, la valorisation de soi et la dévalorisation du présumé concurrent sont des clés pour le partage de la survaleur. Les inégalités générées par la polarisation sociale se doublent donc d'une extension du champ des discriminations. Inégalités et discriminations forment un couple indissociable ; de ce fait, le combat pour l'égalité doit s'accompagner d'un combat pour le contraire de la discrimination. La dignité est-il le mot commode et populaire— mais peut-être provisoire - pour désigner de façon positive « l'anti-discrimination » ? Il n'est donc pas un substitut, mais un corollaire de l'égalité, d'autant plus décisif qu'on lui objecte désormais la supposée prééminence de « l'identité ».

De plus, le mot peine à distinguer ce qui relève d'un principe général et de son application concrète pour chaque personne dans des contextes locaux de plus en plus diversifiés : ce qui paraît normal à tel endroit où a telle personne paraît indigne à telle autre où sur un autre territoire où une autre époque.

Enfin, on doit signaler une étude juridique très complète sur la dignité vient d'être publiée : Dignité(s)- une notion juridique insaisissable- Paul Cassia- Dalloz. Sa conclusion est sans appel : « *La dignité, beaucoup de bruit pour rien ?il est impératif que les juridictions cessent d'employer la dignité humaine de manière inconsidérée en brouillant les frontières avec la dignité de la personnalité et finalement en banalisant une notion qui, en tant que telle, doit être d'application exceptionnelle.* »

ET POURTANT.....

Un autre ouvrage récent (La dignité humaine, une façon de vivre-Buchet-Chastel) du philosophe Peter Bieri part d'un point de vue foncièrement différent ; l'auteur ne trouve aucun intérêt à exposer une théorie de la dignité ; il reconnaît que le mode d'existence de la dignité n'est pas d'un seul bloc ; on y trouve des fissures et des discontinuités, des zones d'ombre et d'imprécision. Il considère que la dignité renvoie aux vies humaines et aux manières dont elles sont vécues. Elle est liée au sens que l'on décide d'accorder à sa propre vie. Si elle relève bien d'un choix éthique, elle renvoie à l'autonomie de la personne, se construit à travers le regard de l'autre, s'opposant à l'humiliation. En cela, elle renvoie bien à un certain nombre de questions sociales, et notamment à l'égalité des droits.

Cet ouvrage raconte des situations très variées qui touchent généralement à l'intime, mais qui, en même temps, évoquent des questions qu'on pourrait qualifier de politiques : le rapport à l'argent qui humilie, les situations de dépendance, l'image de soi que vous renvoient les autres et la société, ce qui se cache derrière le thème du « respect », etc. On n'est plus très loin de l'émancipation.

Pour sortir de la confusion entre ce qui concerne la morale individuelle et ce qui concerne la sphère publique, il nous faut déplier tous les sens des situations vécues :

- Pauvreté versus niveau de vie répartition des richesses
- Accès à l'emploi et dépassement de l'assistanat
- Cadre de vie domiciliation versus qualité et présence des services essentiels, conditions de logement image des « quartiers »
- Discrimination versus respect des femmes, des jeunes, des minorités, des immigrés...
- Différences culturelles versus culture consacrée ; culture dominante ou culture uniformisée ?
- Respect versus égalité où mépris, rapport dominant dominé, fierté d'appartenance
- Etc.....

En ce sens, la question s'élargit et ne concerne pas que les pauvres les victimes où les dominés, elle s'adresse aussi à nous tous pour questionner les comportements qui peuvent générer de l'humiliation réelle où ressentie :

- Interpellation des « riches » qui affichent leur égoïsme social dans une guerre de classes à front renversé ...comportements indignes
- Interpellation plus globale sur la stigmatisation et le droit à la différence revendiquée et acceptée jusqu'à quelles limites ?
- Mise en débat de situations personnelles renvoyant à des questions politiques : intégration/assimilation/ revendication identitaire, diversité/mixité sociale ou culturelle, laïcité et liberté culturelle, limites à partir desquelles on verse dans l'intolérance qui bafoue la dignité de certains où ce qu'ils voient comme l'estime de soi, ...

On pourrait donc travailler en termes d'affects. Mais apparaît une autre difficulté : prendre la dignité au niveau affectif engage à travailler les trafics affectifs qui trament les conflits de reconnaissance. Il faut prendre la mesure de cela à travers le vote Trump, tout comme le « Cinq Stelle » ou le FN : une manière de crier « on est fier d'être ce qu'on est, et que vous méconnaissez ou méprisez » ; la dernière forme en date de la lutte des classes en politique !

Mais on en revient toujours à ce qui paraît essentiel : la dignité se conquiert dans le conflit. Elle ne peut être ce qui fonde une communauté consensuelle. Et le thème même du consensus est là pour masquer la nécessité du conflit et le fait de la domination. Bourdieu serait un bon guide, encore et toujours ! Si la classe ouvrière s'est sentie reconnue, a pu affirmer sa dignité depuis le XIXe, s'est d'abord ou uniquement en raison de sa capacité à conduire des conflits sociaux et politiques autonomes, c'est-à-dire à reprendre à son compte et affirmer un concept de liberté contre celui du marché, qui soutient qu'elle est la capacité d'agir

selon sa volonté, donc qu'elle repose sur la coopération à égalité avec les autres (voir là-dessus le grand livre de Michèle Riot-Sarcey, *Le procès de la liberté*). Ce qui signifie que le conflit n'est pas un moyen stratégique en vue d'une fin, mais qu'il est l'expérience même de la réalité de cette liberté et égalité, de « l'éga-liberté » (Balibar). Le conflit n'est pas un moyen pour conquérir sa dignité, il est le moment où l'on éprouve sa dignité parce qu'il est le moment où l'on éprouve la vérité effective de l'axiome d'égalité. Ce qui est synthétisé dans la formule des quarante-huitards : « *Chapeau bas devant ma casquette !* »

La reconnaissance de dignité peut donc signifier deux choses antagoniques :

- a) Affirmation de la fierté d'être ce que l'on est, d'être bien à la place qui nous est assignée ; ce qui reconduit l'ordre de domination existant ;
- b) Affirmation de l'égalité de chacun avec chacun, de la compétence des incompetents ; ce qui peut faire apparaître les contradictions inhérentes à l'ordre de domination existant, donc à engager sa transformation.

Si, au bout du compte, on peut lever les réticences quant à l'usage politique du nom de dignité, c'est sous condition de sa conjonction indélébile avec celui d'égalité, donc aussi de cette liberté par la puissance collective. Bien sûr on pense au mot d'ordre de la marche de 1983, « pour l'égalité et la dignité ».

Face aux pièges sous-jacents à l'usage du concept, il faudrait notamment approfondir ce qui peut générer et nourrir une fierté collective et pas seulement individuelle. Or, la « fierté de couche sociale » est une construction. Pendant deux siècles, elle s'est ancrée dans le monde ouvrier. En ce temps-là, il y avait un groupe central (le groupe ouvrier), raccordé à une activité expansive (l'industrie manufacturière) évoquant à la fois la notion de progrès et celle de modernité. Ce groupe central avait sa sociabilité et se déployait en « mouvement » combatif qui produisait sa conscience (le groupe se constitue en « classe ») et son impact social. En ce temps-là toujours, le travail (dominé par sa figure industrielle) avait une valeur globale, constituait un repère « total » : il pouvait fonctionner à la fois comme créateur de richesse et vecteur d'épanouissement.

Aujourd'hui, il n'y a plus de groupe central, l'industrie n'est plus le secteur majoritaire et propulsif, le travail n'est plus ce qu'il était. Dispersé, précarisé, intermittent... Il est nécessaire, mais n'a plus de sens partagé. Quand l'enrichissement est considéré comme une valeur cardinale, allons expliquer à des jeunes que le travail est source d'épanouissement !

En cela, la valorisation du « peuple » contemporain continue la fierté ouvrière d'hier – celle de la « banlieue rouge » en particulier – mais elle n'en est pas la reproduction. Ce ne sera plus la reproduction de la légende héroïque du mineur ou de la modernité des hommes du fer. Le peuple d'aujourd'hui doit être valorisé pour ce qu'il est : sa diversité, la multiplicité de ses rapports à la réalité et de ses compétences, sa capacité à produire du lien social, de la solidarité. Mais il vaut d'autant plus que le critère du « bien vivre » n'est plus l'enrichissement mais le respect de soi et d'autrui, qu'il n'est plus dans l'exaltation de la compétition sociale, mais dans le sens du partage.

Tout compte fait, ce qui dynamisait la fierté ouvrière de jadis, c'était l'idée qu'une société irriguée par l'apport ouvrier était bien plus moderne et viable qu'une société opposant exploités et exploités, dominants et dominés. Disons-le autrement : ce n'est pas l'entre soi ouvrier qui fondait la fierté de groupe, mais l'espérance sociale qui légitimait la dignité d'une société où l'ouvrier ne serait plus le barbare campant

aux portes de la cité. De même, aujourd'hui, c'est le rapport entre une expérience urbaine transformée et l'image d'une autre dynamique sociale qui peut faire des catégories populaires dispersées un « peuple » assuré de sa place et se sentant habilité à agir dans l'espace public. Une ville populaire doit être digne, produire du respect- de soi et de la reconnaissance d'autrui à la fois pour ce qu'elle est et pour ce qu'elle peut dire de la modernité urbaine de notre temps.

Il en est donc un peu de même de la « fierté de territoire ». Au début du XXe siècle, il y avait deux modèles possibles de valorisation de l'espace ouvrier : l'exaltation de la souffrance et du martyr ouvrier (c'est l'image du tisserand « d'Halluin la rouge » dans le Nord) et l'exaltation de la modernité ouvrière (la symbolique de la banlieue rouge). Le plus dynamique a été le second modèle.

Quand s'installe le « logement social » dans les périphéries urbaines, des HBM jusqu'aux « cités », il le fait dans un moment qui se caractérise par une expansion de l'État-providence, de l'action publique en général et du secteur et des services publics. Il y a donc interaction entre la promotion du social et l'expansion d'un espace public garanti par l'État, qui créait une véritable synergie entre la qualité de l'habitat social et l'ensemble des aménagements et services qui renforçaient cette qualité.

Le problème du logement social actuel est que, même quand il bénéficie de financement non négligeable, il s'insère dans un espace où la forme publique n'a généralement plus la force d'expansion et d'attractivité qui était la sienne des années vingt aux années 70 du siècle passé. Assez souvent, il n'y a pas de valorisation des territoires cherchant à réarticuler la qualité de l'habitat, la vision globale de l'aménagement urbain et la reconquête d'un véritable espace public.

Mais pour que cet espace public soit réhabilité, il faut qu'il soit refondé. Dans la grande phase d'expansion, il s'est développé sous sa forme étatique. Or cette forme est doublement en panne : l'administration est enserrée dans tant de normes et de réductions budgétaires qu'elle objecte de plus en plus aux usagers qu'elle ne peut satisfaire leurs demandes, quand bien même elles semblent fondées ; les usagers finissent par considérer le service public comme une marchandise. L'utilisateur devient ainsi le consommateur d'un bien public raréfié.

La « repolitisation » de l'espace public passe donc par des rapports nouveaux entre usagers et administrations. Les populations locales, notamment dans les espaces les plus populaires, vivront d'autant plus positivement leur rapport au territoire qu'elles auront l'impression qu'elles en sont les productrices et que leurs « compétences » concrètes sont utilisées activement pour y parvenir. D'une certaine façon, nous sommes habitués plus ou moins aux contraintes de la « gouvernance » : la réalité sociale et sa gestion devenant de plus en plus complexes, le poids des « sachant » a cru de façon continue, au détriment souvent de la délibération et de la décision « politiques » - politique au sens fort de « ce qui concerne la cité ».

La valorisation du territoire n'est donc pas seulement une question d'image, ou plutôt c'est une question de travail culturel raccordée à une redéfinition ambitieuse de la production démocratique, pour en finir avec le règne – près de quatre décennies – de la délétère « gouvernance ».

Ainsi, malgré les faiblesses, les ambiguïtés et les limites du concept de dignité-toutes choses dont il faut prendre acte, plusieurs pistes de travail apparaissent pour évoquer l'intérêt et l'utilité de la dignité sous condition de sa conjonction avec la notion d'égalité. Notre époque est ainsi faite qu'il faut apprendre à donner une certaine valeur à des concepts critiquables et même à certains égards dangereux, mais qui ont l'énorme avantage de « parler aux gens » ; et comme la politique est en manque de langage commun, peut-

être que se dessinent ainsi les voies d'une approche pragmatique d'une co-construction de concepts nouveaux d'utilité sociale à partir des vécus, des ressentis et des affects plutôt qu'une démarche de déclinaison ou d'une admonestation de concepts résultant de telle ou telle théorie. C'est une telle hypothèse que nous allons approfondir dans le projet de recherche-action qui va être présenté ci-après.

II/ DEUXIEME PHASE : RECHERCHE-ACTION SUR TROIS TERRAINS D'APPLICATION/ PRESENTATION GENERALE

Trois terrains d'applications ont été choisis pour la phase de recherche-action proprement dite ; les villes considérées devaient être de taille et d'environnement socio-spatial divers, le cas échéant de sensibilités politiques plurielles ; mais dans tous les cas, il fallait que les municipalités aient déjà conduit des démarches relevant du champ de la citoyenneté active et de l'inclusion urbaine et soient motivés pour la démarche proposée. Ces villes sont Gennevilliers (92), Auby (59) et Dunkerque(59). A noter que la participation effective de Dunkerque reste incertaine pour des questions de financement. En cas de retrait, Dunkerque sera remplacée par une ville équivalente.

Thématiques déterminées par les villes

Les expressions qui suivent reflètent des formulations initiales exprimées par les élus. Elles seront précisées et reformulées au cours de la démarche

AUBY : 3 thèmes ont été discutés :

- L'atteinte à la dignité ressentie par une partie de la population d'origine maghrébine,
- La manière avec les associations impliquées dans le caritatif s'accordent sur le sujet et envisagent de l'approfondir dans le cadre du projet de maison de la solidarité,
- L'urbanisme comme outil de reconquête de la fierté et de la coexistence entre les habitants plutôt que de la mixité qui reste un mythe.

Le thème qui a semblé le plus approprié est celui de l'urbanisme : Comment un projet urbain d'envergure (en l'occurrence le centre-ville d'Auby) peut contribuer à affirmer une fierté collective et à renforcer le sentiment de dignité des habitants et des usagers.

Il a été acté le fait que ce choix n'écarte pas la possibilité d'aborder les autres.

DUNKERQUE

La finalité ultime de la collectivité est le vivre ensemble en relation avec l'accès à la citoyenneté active; il s'agit de travailler ce rapport de (dé)confiance avec une attention particulière par rapport à « ceux que l'on ne touche pas » (que l'on ne voit pas dans nos espaces participatifs ou de vie sociale). A cet égard, Dunkerque dispose d'un important maillage d'équipements publics et sociaux qui devrait être le support d'une telle politique ; celle-ci, jusqu'ici a connu des succès, mais aussi des échecs. L'objet de la recherche-action sera d'interroger la dignité ressentie par les agents de service public eux-mêmes quand ils exercent leur fonction et sont au service des politiques publiques.

Quelle dignité ressentie par les professionnels et quelle dignité accordent-ils aux habitants, notamment à ceux qui sont l'objet d'un regard disqualifiant (« assistés », « non méritant », « pauvres profiteurs », ...), etc. Cela alimente-t-il des mouvements d'identifications ? Quels effets sur leurs représentations, l'exercice de leur rôle, leurs pratiques, leurs postures ?...

GENNEVILLIERS

La ville s'est donnée comme défi d'améliorer sensiblement le bien être des habitants tout en restant une « ville populaire ». Pour cela, il faut permettre aux couches populaires de sortir de leur retrait politique, et d'investir le champ politique municipal.

Hypothèses :

- Travailler sur la dignité des couches populaires permet de développer une fierté favorisant la prise de parole publique, la confiance en soi, la participation.
- Organiser des initiatives en proximité, dans les quartiers, prendre appui sur des actions socio-éducatives pour créer des liens de confiance favorisant la rencontre et le débat entre élus et couches populaires

Indicateurs pressentis :

- L'abstention aux élections,
- La participation dans les réunions de quartier ou de ville,
- Le développement de l'activité associative dans les quartiers populaires
- Le nombre de mouvements sociaux sur la ville

On notera que les thématiques retenues par les villes sont assez proches. D'où l'importance de recueillir d'autres témoignages et d'exploiter des études dans lesquelles la question de la dignité est abordée de plein pied ou de façon détournée. Ceci sera effectué au niveau du groupe dit transversal

Notes de cadrage discutées avec les trois villes

A partir des thématiques initiales, des reformulations ont été opérées pour établir des notes de cadrage discutées avec les groupes de pilotage de la recherche-action dans les trois villes. Ces trois notes de cadrage sont jointes en annexe A. Elles font encore l'objet d'échanges avec les groupes de pilotage.

En effet, il convient maintenant de préciser de manière plus précise l'objet des travaux, de manière à pouvoir déclencher chaque processus de recherche-action. C'est l'objet de ces notes initiales de cadrage volontairement synthétiques et sélectives (on met en avant les points à traiter les plus importants par rapport à la problématique générale). Elles devraient permettre de réunir chaque groupe de pilotage local et de définir la méthodologie à utiliser (incluant les méthodes d'évaluation). Dans chaque note, l'interaction entre travaux locaux et travail transversal n'est pas explicitée. Elle le sera après transmission au groupe de pilotage transversal de chaque note une fois revue localement et complétée au plan méthodologique.

Poursuite du travail théorique au travers de séminaires du groupe transversal

Les thèmes des premiers séminaires du groupe transversal ont été identifiés (formulations provisoires), et ceux-ci vont faire l'objet d'une programmation durant l'année 2018 (ordre selon disponibilités des animateurs) :

- **Nathalie Heinich** : (directrice de recherche CNRS, anime le centre de recherche sur les Arts et le Langage). Comment les valeurs touchent le champ social aujourd'hui ? Sociologie des valeurs et notion de dignité.
- **Jean-Louis Sagot Duvaux** (philosophe et dramaturge) insiste sur la fragmentation de la société aujourd'hui et que plutôt que de redéfinir, c'est recomposer pour permettre de s'identifier à une communauté humaine active. Quelles sont les voies de l'émancipation humaine ?
- **Christoph Menke** (philosophe allemand-communication à faire par un chercheur de Paris 1 Sorbonne ou de Rennes co-organisateurs du colloque de l'Institut Villey sur "droits subjectifs et citoyenneté".)

Droits subjectifs et dignité humaine : Dans la philosophie et les sciences juridiques allemandes, l'opinion dominante a longtemps été que le concept de dignité humaine désigne une « valeur » normative suprême qui est prédonnée à l'ordre politique sans qu'il puisse en disposer ;

Le concept de dignité répond à la question du sujet des droits dans la mesure où il désigne « l'homme » comme ce sujet. L'emphase de cette réponse tient au fait que tous (les hommes) sont des détenteurs de droits ; que nul en conséquence ne doit être exclu de la subjectivité juridique. Mais cette emphase masque le fait que la référence à « l'homme » comme sujet des droits implique que l'on détermine un destinataire spécifique.

- **Gérard Bras** : Dignité égalité identité

La reconnaissance de dignité peut signifier deux choses antagoniques :

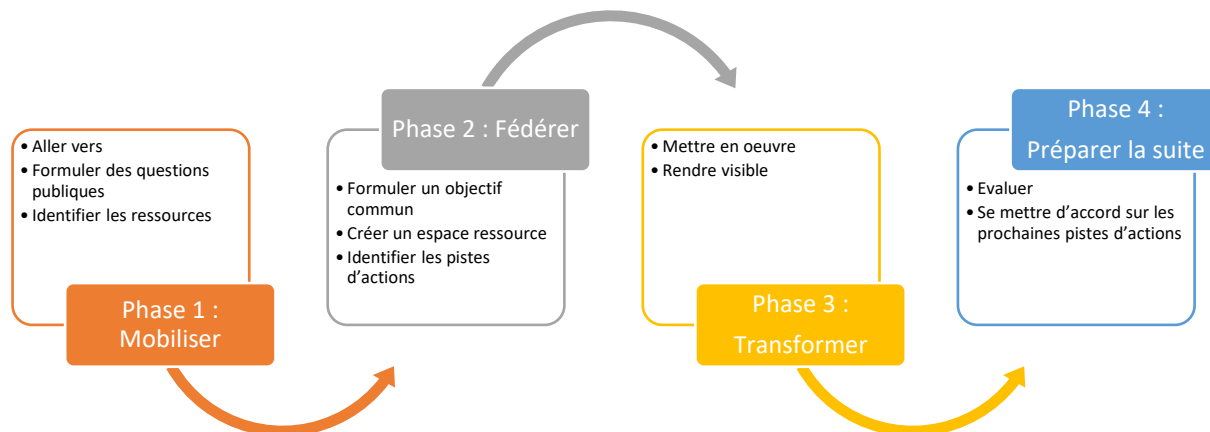
- a) Affirmation de la fierté d'être ce que l'on est, d'être bien à la place qui nous est assignée ; ce qui reconduit l'ordre de domination existant ;
- b) Affirmation de l'égalité de chacun avec chacun, de la compétence des incompetents ; ce qui peut faire apparaître les contradictions inhérentes à l'ordre de domination existant, donc à engager sa transformation.

L'usage politique du nom de dignité, devrait, de manière indélébile être lié avec celui d'égalité, donc aussi de cette liberté par la puissance collective.

III/ DEROULE ET METHODOLOGIE GENERALE DE LA RECHERCHE-ACTION

Cette recherche-action vise à envisager la dignité comme un support de politiques publiques locales d'émancipation. Les travaux préparatoires nous ont permis de mettre en avant l'importance de la lutte et du conflit pour la reconnaissance de la dignité par soi-même et au regard d'autrui. Il s'agit donc d'imaginer un processus qui mette en capacité les populations de milieu populaire en situation de pauvreté, de précarité ou de discrimination sociale pour se mobiliser et agir pour faire reconnaître leurs aspirations à la dignité et à la

respectabilité. La démarche proposée repose sur la mise en place d'un processus qui crée un espace politique où des populations fragilisées peuvent retrouver une place, prendre la parole et agir. Elle s'appuie notamment sur des épistémologies et des postures de recherche visant à partir du point de vue et à donner des capacités d'actions à des catégories marginalisées (épistémologies féministes, épistémologie de la pauvreté, etc¹). Elle vise donc à une transformation sociale des populations marginalisées par et pour elles-mêmes. Méthodologiquement, il s'agit de déployer un dispositif qui permettra de co-construire les objectifs et d'inventer des moyens d'interventions sur chaque terrain à chaque étape du dispositif.



Phase 1 - Mobiliser : Cette première phase aura pour objectif de mobiliser un groupe de participants au programme de recherche-action. Une des raisons conduisant à un échec de ce type de dispositif repose sur le manque de confiance entre les différentes parties prenantes. Il s'agira alors d'organiser des moments d'échanges permettant d'aller à la rencontre des publics les plus éloignés des espaces de démocratie locale et d'instaurer une relation de confiance. Ainsi des dispositifs comme des **balades urbaines**, mais également **des temps d'échanges informels** dans l'espace public pourront être organisés. Par la suite, des **ateliers de « focus group »** ainsi qu'un **atelier de travail collectif** entre les différents participants permettront de construire une relation d'échanges, de formuler des questions communes mais également d'identifier les ressources locales qui pourront être mobilisées pendant le programme de recherche-action². Cette phase sera close par une séance de **restitution publique** dans les espaces visités lors des balades urbaines.

- **Sur les terrains :** Ainsi dans le cas de Dunkerque, un parcours de visites entre les différents centres sociaux avec des temps d'échanges informels pourra être organisé. Dans les cas d'Auby et Gennevilliers, des balades urbaines commentées par un groupe d'habitants pourront être réalisées pour établir un premier diagnostic.

Phase 2 – Fédérer : Cette seconde phase permettra de consolider la mobilisation d'un groupe de participants autour de l'identification d'un objectif commun. En effet, la recherche-action a une visée de transformation sociale, or un tel dispositif nécessite un engagement collectif sur un temps long. Pour ne pas voir la dynamique de groupe s'essouffler, il est important de s'accorder sur un objectif commun et de penser collectivement les pistes d'actions à engager pour l'atteindre. Elle débutera par un débriefing de la restitution publique de la phase 1. Elle se poursuivra avec l'alternance entre des moments collectifs par des **ateliers de co-formation**

¹ Voir notamment les travaux de Marion Carrel à ce sujet.

² Cette phase s'inspire notamment de l'expérimentation menée par APPUI et le conseil Citoyen d'Essart-Surieux dans le cadre de l'organisation d'un atelier citoyen à Echirrolles (voir les fiches exemples pour aller plus loin).

et des **ateliers de travail restreints** qui permettront de définir cet objectif commun et les pistes d'actions à entreprendre. Pour cette phase, il sera important d'identifier **des espaces ressources**, qui permettront un lieu d'échanges mais également de rencontres avec les publics éloignés de la participation.

- **Sur les terrains :** Il s'agira dans chacun des trois terrains d'expérimentation d'identifier **des espaces ressources**, qui pourront être temporaires (espaces publics, friches, etc.), tournants (entre les différents centres sociaux de Dunkerque par exemple) ou fixes. Ces lieux serviront d'espace de rencontres pour les ateliers et les moments de restitution.

Phase 3 - Transformer : La phase 3 aura pour objectif de mettre en œuvre les différentes pistes d'actions identifiées dans la phase précédente. Durant cette phase, **des ateliers de travail** ou **des chantiers participatifs** pourront être mis en place pour permettre à chacun d'agir. Les participants pourront s'appuyer sur l'organisation d'**événements** afin d'échanger et de rendre visible leurs actions. Il pourra s'agir de workshops mobilisant des étudiants, d'une fête de quartier, d'un forum... L'organisation de ces **moments** permettra, en effet, de mobiliser ponctuellement plus largement autour du projet, de mettre en visibilité l'action des habitants et de créer un espace politique d'échanges.

- **Sur les terrains :** Il pourra s'agir de proposer des aménagements dans l'espace public, d'expérimenter de nouvelles formes d'échanges entre citoyens et institutions, de produire de nouvelles formes d'expertises sur les politiques publiques, etc.

Phase 4 - Préparer la suite : La dernière phase sera consacrée à une évaluation collective du dispositif de recherche-action. Cette phase s'appuiera à nouveau sur l'alternance entre des **groupes de travail restreints** et des **moments d'échanges collectifs**. Elle donnera lieu à une restitution publique et à l'organisation d'un temps d'échanges collectifs pour envisager les pistes d'actions à poursuivre à l'issue de cette recherche-action. Cette phase est capitale pour permettre à la dynamique engagée pendant le programme de recherche-action de se poursuivre par la suite.

- **Sur les terrains :** Il permettra de faire un état des lieux sur ce qui a été réalisé, sur les questions qui ont émergé et sur la mobilisation à engager pour pérenniser ce qui a été mis en place.

Livrables & Communications : Pour chacune des phases, un livrable sera co-produit entre les différents participants au dispositif à chaque étape du dispositif. Ils seront présentés à chaque phase afin de rendre compte des échanges, des actions entreprises et du déroulé du dispositif. Un livrable final synthétisera les différentes phases du programme. Selon les ressources locales, différents supports de communication pourront être mobilisés pour rendre visible l'avancée du programme à chaque étape (affichage, site internet, réseaux sociaux, mailing, etc.).

Remarques importantes :

1- Ce déroulé général doit être discuté dans chaque terrain d'application pour voir si des ajustements plus ou moins substantiels ne devraient pas y être apportés pour mieux prendre en compte les spécificités liées à chaque note de cadrage.

2- L'organisation pratique de ce déroulé revêt une très grande importance. En effet, les mises au point initiales s'effectuent avec un groupe de pilotage local regroupant quelques responsables particulièrement concernés par la démarche et désignant un référent vis-à-vis du groupe central. Mais le déroulé proposé évoque avant tout des personnes ou des représentants d'organismes directement visées par la recherche-action : des habitants et usagers du centre-ville d'Auby, des entreprises, des associations, des personnels et des usagers et non-usagers des maisons de quartiers à Dunkerque, des habitants et usagers ainsi que des opérateurs du quartier des Agnettes à Gennevilliers. Il ne faudrait pas que ces personnes aient l'impression d'être manipulées par un dispositif extérieur qui les supervise. De plus, la démarche devra leur accorder une certaine autonomie et leur permettre de prendre des initiatives. Par conséquent, il faut admettre que l'organisation initiale devra être assez rapidement revue et laisser place à une autre que les acteurs de la recherche-action pourront s'approprier

Résultats attendus :

Dans chaque ville : Intérêt du concept de dignité par rapport à la thématique choisie et valeur ajoutée vis-à-vis des pratiques antérieures. Définition des changements à apporter. Plan d'action détaillé pour la mise en œuvre. Difficultés et freins identifiés.

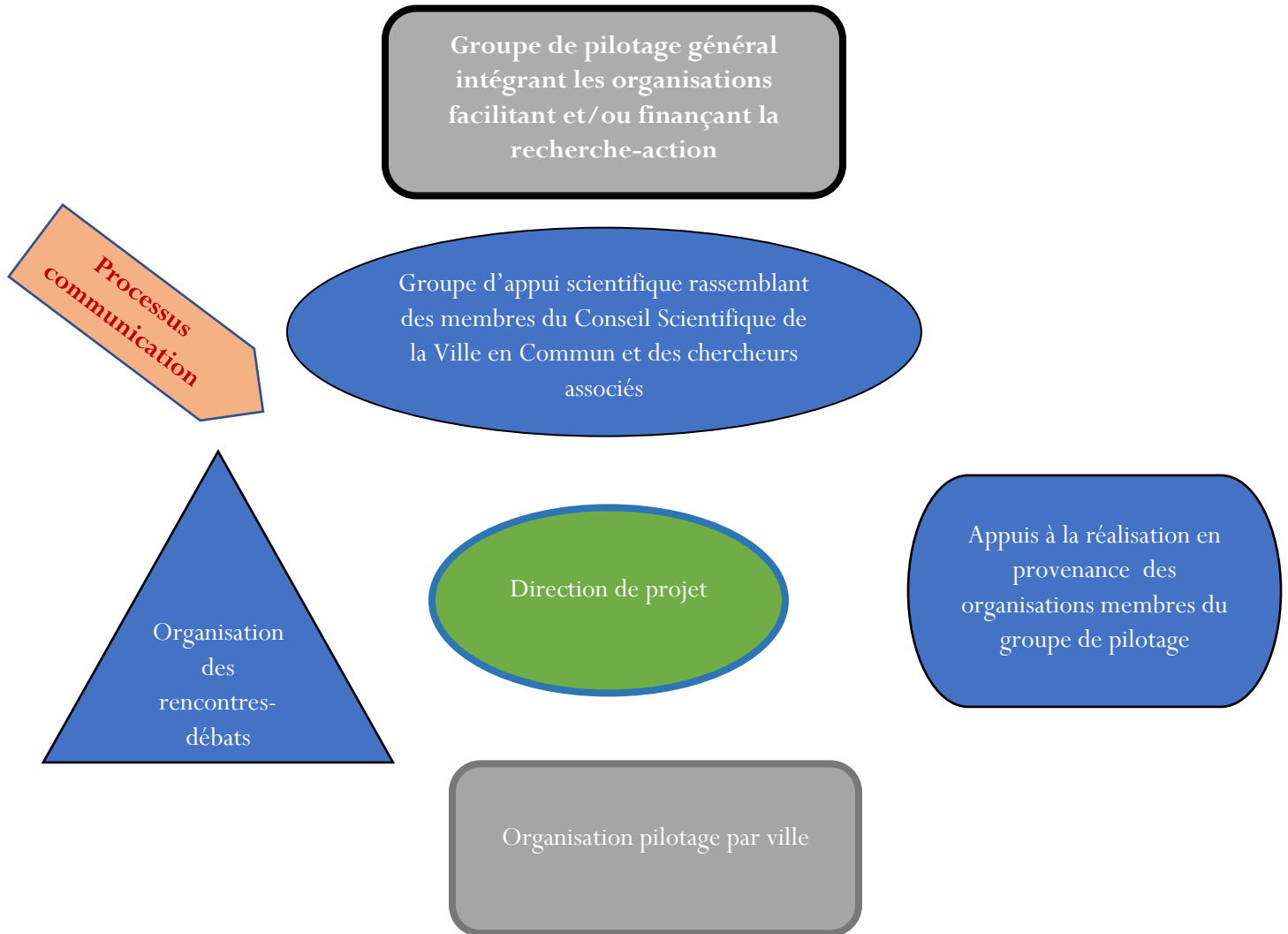
Globalement, validation totale ou partielle de l'hypothèse faite sur l'intérêt du concept. Recadrage théorique. Repérage des champs d'application. Mesures de facilitation souhaitées de niveau national.

Remarques et précisions

- a) Si possible, être attentif à la dimension internationale et à des expérimentations poursuivies notamment en Espagne, en Allemagne ou en Italie
- b) Important de questionner la nature même ou les types de « partenariats » qu'il y a entre les villes, et les habitants : comment on s'assure qu'on est bien dans un processus de co-décision. On peut nourrir la discussion avec les différentes notions de dignité les différents champs ou secteurs dans lequel ça peut s'appliquer mais s'il n'y a pas une interrogation qui porte sur la nature même des relations qui articule l'action de l'institution publique et l'action des habitants, des citoyens et plus largement des habitants. On pourrait même utilement examiner quelques cas de politiques excluantes menées par certaines villes.
- c) Le courage des remises en cause : Cette recherche-action peut déboucher sur des remises en cause de politiques publiques locales. Cette question a été ressentie par les élus parfois y compris comme une possible interrogation sur leurs pratiques actuelles, les difficultés ressenties, voire les échecs sur certains points. On n'est pas dans des représentations dans lesquelles on doit se justifier, on n'est pas dans un jeu de rôle.
- d) Intérêt d'accompagner l'ensemble de la démarche par des rendus intermédiaires et un processus de communication ad hoc non réservés aux participants et ouverts à d'autres territoires

Organisation des travaux

SCHEMA GENERAL



Rôle des diverses instances

La recherche action est conduite sous la responsabilité de la Ville en Commun, Robert SPIZZICHINO en assurant la direction, et divers membres du Laboratoire d'idées étant présents dans les instances transversales et participant aux travaux selon leurs compétences et en tant que de besoin.

Un chef de projet, (Aurélié LANDON) a pour mission de suivre et éventuellement d'animer les groupes projets locaux, de définir les appuis nécessaires à leur bon fonctionnement. Il peut aussi être amené à effectuer des travaux de type bibliographique pour les 2 groupes transversaux (pilotage général et appui

scientifique). Aurélie LANDON effectue cette mission dans le cadre du LAVUE sous la supervision d'Agnès DEBOULET (professeur de sociologie à Paris 8)

Task-Force de chercheurs mobilisés en fonction des besoins : Les diverses thématiques choisies par les villes, et les différentes phases des recherches-actions exigent la mobilisation de chercheurs de profils différents durant le déroulement des travaux. Cette task-force est constituée essentiellement à partir du LAVUE qui a l'avantage de regrouper plusieurs laboratoires du CNRS dans le champ des sciences sociales.

Le groupe de pilotage général

Il organise les séminaires à caractère théorique, échange régulièrement avec les groupes de projet locaux et leur fournit, le cas échéant les appuis nécessaires ; il se saisit des résultats intermédiaires et finaux, et définit les diffusions possibles. Il traite également du processus de communication et des débouchés des résultats obtenus.

Le groupe d'appui scientifique

Il rassemble des chercheurs et des personnalités ayant suivi pour la plupart tout ou partie des travaux déjà réalisés. Il réunit généralement en même temps que le groupe de pilotage. Certains des membres animent un séminaire d'approfondissement tel qu'évoqué plus haut. Il n'a pas de responsabilité directe dans la conduite de la recherche ; il donne son avis sur le déroulement et les résultats des travaux à la demande du groupe de pilotage. Toutefois, **un doctorant** a été pressenti pour piloter tous les approfondissements nécessaires en termes conceptuels et pour rassembler d'autres cas en termes de résultats d'études de terrains pouvant fournir de la matière à notre démarche

Compte tenu des contraintes d'emploi du temps des uns et des autres, il est envisagé un fonctionnement très souple de ces groupes transversaux, avec seulement 4 réunions générales en tout. Les séminaires évoqués seront ouverts à tous ceux que cela intéresse.

Composition pressentie pour les 2 groupes transversaux,

Groupe de pilotage :

La Ville en Commun (Direction de projet et secrétariat du groupe) – Robert SPIZZICHINO + membres la Ville en Commun selon séances³

FACE (Clément DEVILLERS ou son représentant)

Fondation Abbé Pierre (FAP) (Manuel DOMERGUE)

CGET (à confirmer et à préciser)

Association dignité (Sébastien FRUTHIAUX)

Compagnons bâtisseurs Jean Paul LEBAS

³ Muhammad MARWAN, Gilles GARNIER, et d'autres membres de la Ville en Commun feront connaître leur souhait de participation aux travaux

A titre personne : Pierre QUERCY (ex DG union Sociale pour l'Habitat)

+ représentants des groupes projets locaux en tant que de besoin

Groupe d'appui scientifique :

Agnès DEBOULET,

Nathalie HEINICH

Marta PAPPALARDO

Roger MARTELLI

Gérard BRAS

Malte MARTIN

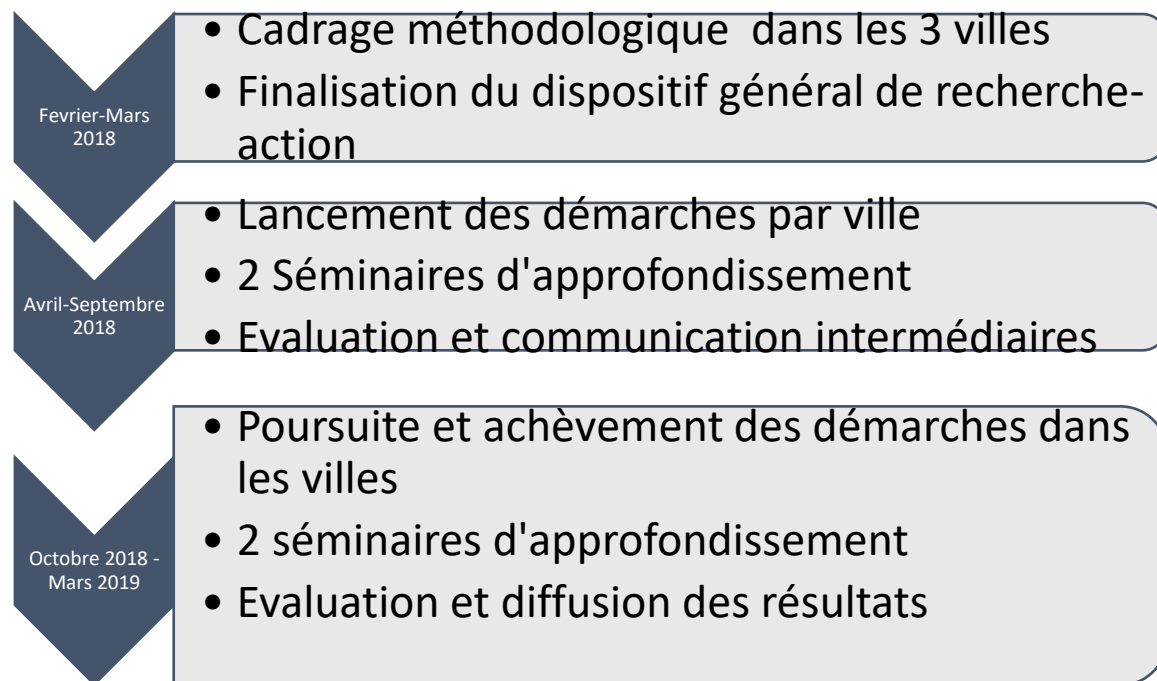
Simon RONAI

Jean Louis SAGOT-DUVAUROUX

Groupes projets des villes : Voir Annexe B

Processus de communication : A définir 4 mois après le démarrage effectif des travaux dans les villes

Planning cadre indicatif



Estimation budgétaire :

A noter que les travaux réalisés jusqu'ici par la Ville en Commun depuis début 2016 ne font l'objet d'aucune valorisation, et ce, malgré les investissements consentis.

D'autre part, il sera supposé que l'organisation des rencontres débats et les publications, de même que d'éventuelles aides techniques ponctuelles en personnel sont prises en charge directement par des organisations membres du Comité de pilotage

Enfin, il est demandé aux villes de ne refacturer aucune dépense en personnel ou en fonctionnement liées à ces interventions.

POSTES	BASES DE CALCUL	MONTANT TOTAL
Chef de projet et conseil scientifique	Convention avec le LAVUE (2018 et 2019)	29 000
Doctorant en appui scientifique	Convention envisagée avec l'institut interdisciplinaire d'anthropologie du quotidien (2018 et 2019)	25 000
Constitution de matériaux pour l'animation des démarches de terrains	Location et montage vidéos	1500
Participation des membres professionnels de la Ville en Commun au pilotage et au groupe d'appui		28 000
Frais divers (déplacements, gestion, communication)		4500
TOTAL		88000

Couverture budgétaire recherchée :

Villes ou organismes liés aux villes : 30 000

Administration centrale : CGET: 30 000

Partenariat privé 28 000 (en cours de prospection par le biais de notre Fondation « Droit à la ville et dignité abritée par la fondation FACE)

RAPPEL DE LA THEMATIQUE CHOISIE ET DU QUESTIONNEMENT INITIAL

Autour de son cœur rural, Auby, cité minière, a développé ses cités et ses usines, de part et d'autre du canal et de la voie ferrée. Sa population a augmenté continûment jusqu'à la fin des années soixante pour atteindre un peu plus de 9000 habitants. Depuis la fermeture de la mine, elle ne cesse de perdre des habitants et avec, de la vie.

Alors comme toutes les communes du bassin minier, elle s'est défendue en s'attaquant à ses friches, en se lançant dans une politique de verdissement outrancière pour effacer les traces d'un passé qu'on disait révolu et qu'on ne voulait plus voir.

Auby a ensuite pris le visage d'une ville industrielle moderne avec son usine de zinc au procédé innovant et son imprimerie nationale. Malgré les efforts faits, Auby c'est 26% de la population sous le seuil de la pauvreté et un revenu est entièrement constitué de prestations sociales pour bon nombre d'allocataires. Le taux de chômage est de 21%. Les femmes et les immigrés sont les plus touchés par le chômage et l'emploi précaire. De manière générale, les indicateurs sociaux témoignent de la fragilité persistante d'une grande partie de la population

A partir de ce constat, la conviction qui a guidé la municipalité a été de considérer l'urbanisme et l'architecture comme des outils de lutte contre le déclassement, de reconquête de la fierté et de la coexistence entre les habitants sans référence particulière à une mixité qui reste un mythe.

Ceci s'est manifesté principalement dans une opération emblématique de rénovation du centre-ville, largement engagée, mais dont la stratégie de poursuite reste à préciser et à consolider.

La question qui se pose alors est de savoir si une opération urbaine de grande qualité, au service de tous, respectueuse de la diversité, et s'accompagnant d'actions culturelles et éducatives, peut être l'objet d'une fierté collective et peut déclencher des mécanismes d'appropriation et d'intégration sociale accentuée chez les habitants.

LES PRINCIPAUX POINTS A TRAITER

L'acceptabilité sociale du projet en vue d'une appropriation

Ce concept a été mis au point par des chercheurs canadiens et la ville de Montréal comme critère essentiel d'élaboration et d'engagement des projets urbains. Il se décline autour de 5 principes

1-Anticiper les réactions du milieu : recenser l'ensemble des acteurs impliqués, connaître leur position traditionnelle sur un certain nombre d'enjeux et identifier les menaces qui pourraient compromettre l'acceptabilité sociale.

2-Informer d'abord de façon unidirectionnelle, pour expliquer en amont les intentions du projet et inciter les citoyens à réagir et à contribuer.

3-Planifier : mettre en évidence des diverses phases d'élaboration et de mise en œuvre du projet en montrant les créneaux et les marges d'intervention des différents acteurs concernés

4-Interagir : c'est la deuxième phase de la communication, qui permet d'échanger avec les parties prenantes et de les intégrer effectivement au processus de réflexion et de co-construction du projet.

5-Rallier les acteurs au projet : ce qui ne sera possible que si les quatre piliers précédents ont bien été respectés.

Il est intéressant d'examiner le déroulé de la phase achevée de manière à savoir si ces principes (ou d'autres proches ont été appliqués, et quel en est sur place le ressenti.

L'urbanisme citoyen

L'espace urbain est « l'objet d'une structuration sociale, politique et idéologique ». Mais l'espace urbain n'est pas seulement une production instituée par un ordre politique et idéologique, car « tout structuré, tout architecturé soit-il, il n'est rien sans l'adoption par les individus de codes d'usage et de pratiques d'interaction sociale spécifiques, éminemment symboliques ». Ainsi, aux côtés de la ville en projet, ambitieuse et pragmatique, existe une ville locale, faite d'ancrages affectifs, de trajectoires sensibles et d'espaces de pratiques électives.

Alors que pour une municipalité l'espace urbain est appréhendé comme un vecteur d'attractivité dans le projet de renouvellement urbain et son identité construite à partir d'éléments architecturaux, il constitue pour les habitants « un espace pratiqué » et perçu, un objet de représentations et d'investissement affectif qui ne se concrétise que par le sentiment d'appartenance qu'il induit.

L'urbanisme citoyen c'est celui qui tente de rapprocher le projet vu par les autorités publiques et ceux des habitants. Cela se décline dans plusieurs champs : Celui de l'habitat et du mode d'habiter, celui de la justice spatiale entre les diverses composantes urbaines, celui des mobilités pour l'exercice du droit à la ville et à la centralité, etc.

Le développement de la capacité d'agir des habitants

Ce concept venu des Etats-Unis (« empowerment ») consiste à développer de la capacité d'agir individuelle et collective des habitants concernés par un projet au-delà même de la construction du projet lui-même. Cela passe avant tout par du temps passé pour développer, avec des outils divers, des notions de confiance en soi des habitants, de fierté et de dignité, pour créer ou recréer des lieux d'expérimentation commune dans lesquels les expertises sont mêlées. Cela passe aussi par l'attribution de vrais pouvoirs aux collectifs d'habitants et d'usagers. Cela passe enfin par l'affirmation progressive d'un sentiment de fraternité entre ceux qui s'efforcent de mêler bien commun et projets de vie.

LA RELATION AVEC LE CONCEPT DE DIGNITE

On se trouve là au cœur d'interrogations lourdes touchant le questionnement général sur la dignité :

- Est-ce que la fierté collective dans un projet partagé dont on se sent acteur est susceptible d'aider des populations à sortir de l'auto-dévaluation et à déclencher des initiatives de reconquête sociale ?
- Si des collectifs partagent une appropriation d'un projet valorisant qui rehausse leur sentiment de dignité, comment cela se traduit-il au niveau des individus qui les composent, en fonction de leurs caractéristiques propres ? En d'autres termes quelles relations entre la dignité collective et la dignité individuelle ?

NOTE DE CADRAGE GENNEVILLIERS (Février 2018) V0

RAPPEL DE LA THEMATIQUE CHOISIE ET DU QUESTIONNEMENT INITIAL

Face au repli des couches populaires qui entraîne des déficits divers de citoyenneté, la ville de Gennevilliers souhaite identifier les leviers qui permettraient une mise en mouvement pour investir le champ politique municipal. L'hypothèse faite est que le recours à des sentiments de fierté et la reconnaissance explicite de la dignité des groupes sociaux et des individus qui les composent est susceptible de permettre cette mise en mouvement. D'ores et déjà, une campagne a été conduite concernant « l'audace d'une ville populaire » avec des slogans comme : « l'égalité pour tous, c'est la dignité pour chacun » ou « le respect ne se réclame pas, il se partage », avec en contre-point des avancées concernant la vie quotidienne.

Un terrain privilégié d'application a été choisi : le quartier des Agnettes qui fait l'objet d'une rénovation urbaine lourde. Ce quartier d'habitat social de type barres et tours sur 34 ha accueille environ 7000 habitants dans 2778 logements. Il est qualifié de « quartier en creux », avec un déficit de vie sociale Il s'agit de lui conférer une certaine attractivité et d'y introduire des éléments de mixité et de diversification tout en lui gardant son caractère populaire. Il conviendra d'actualiser les actions déjà conduites et les études réalisées à ce propos.

LES PRINCIPAUX POINTS A TRAITER

La « centralité populaire » de Gennevilliers, source de dignité ?

Un approfondissement du terme « populaire » : cela désignait à l'origine des CSP, et principalement les ouvriers et les employés. Ce terme pouvait à l'origine avoir une connotation positive. La « fierté de couche sociale » est une construction. Pendant deux siècles, elle s'est ancrée dans le monde ouvrier. En ce temps-là, il y avait un groupe central (le groupe ouvrier), raccordé à une activité expansive (l'industrie manufacturière) évoquant à la fois la notion de progrès et celle de modernité. Ce groupe central avait sa sociabilité et se déployait en « mouvement » combatif qui produisait sa conscience (le groupe se constitue en « classe ») et son impact social. En ce temps-là toujours, le travail (dominé par sa figure industrielle) avait une valeur globale, constituait un repère « total » : il pouvait fonctionner à la fois comme créateur de richesse et vecteur d'épanouissement. Il est clair que ce schéma ne fonctionne plus comme avant, et ce d'autant plus que le cosmopolitisme a introduit des différences notables dans les cultures et les références sociales. Aujourd'hui, il n'y a plus de groupe central, l'industrie n'est plus le secteur majoritaire et propulsif, le travail n'est plus ce qu'il était. Dispersé, précarisé, intermittent... Il est nécessaire, mais n'a plus de sens partagé.

Des travaux ethnographiques de recherche réalisés sur Roubaix par le collectif « Rosa Bonheur » ont avancé le concept de « centralité populaire ». Il s'agit d'interroger la manière dont les classes populaires développent aujourd'hui des stratégies de subsistance aux marges du marché. En effet, si elles se retrouvent souvent sans emploi, cela ne veut pas dire pour autant qu'elles ne soient pas autrement actives. C'est à l'échelle de la vie quotidienne et notamment du lieu de résidence, que se jouent et se construisent, d'une part, les processus de régulation des marchés du travail et du marché du logement et, d'autre part, les pratiques, les expériences individuelles, familiales et collectives, les valeurs des classes populaires dans leur lutte pour faire face à un état structurel de pauvreté et de stigmatisation sociale. Parler de centralité populaire et non pas d'une centralité ouvrière ou d'une centralité immigrée, c'est à la fois pour affirmer la nécessaire différence avec les conditions salariales de la classe ouvrière et les quartiers ouvriers des années 1950-1960 et pour dépasser une analyse centrée sur l'ethnicité des habitants. Ainsi, la centralité populaire permet d'analyser la dimension spatiale des rapports sociaux de domination. Il s'agit de rompre avec l'image d'enclave attribuée aux villes stigmatisées socialement et d'affirmer les dimensions géographique, économique, sociale et symbolique de la centralité des territoires populaires. Le terme de centralité est mis en avant pour affirmer l'existence de ressources matérielles et symboliques liées à un marquage socio-spatial propre à faire émerger une autonomisation et une structuration spécifique des pratiques quotidiennes et des valeurs des populations vivant dans ou pratiquant ces territoires. En tant qu'espace offrant des services et des biens, parcouru de valeurs et normes spécifiques, parfois ambivalentes et contraignantes et souvent méprisées et marquées par des processus de domination, il est central pour les populations présentes, mais aussi environnantes. Pour ce faire, des observations à caractère ethnographique permettent d'appréhender les réseaux économiques et l'enchevêtrement des espaces de résidence, de travail, de sociabilité, de consommation, structurant autrement les collectifs car mêlant plus directement le productif et le reproductif. On peut mettre notamment l'accent sur ce qui constitue la culture populaire et ses éventuelles spécificités et points de repère sur Gennevilliers et ses quartiers.

Ces réseaux de coopération sont travaillés par des relations complexes de dépendances croisées et de solidarités. Ils permettent une requalification des classes populaires qui n'est pas seulement économique mais aussi technique et sociale. Du coup, ces espaces de l'économie morale des classes populaires suscitent des expériences de subjectivation politique en partie affranchies des logiques de l'affrontement face-à-face capital-travail, mais bien davantage inscrites dans ces nouveaux territoires du travail non-salarié, fragmenté, épars, qui se confondent avec la vie quotidienne et avec le non-travail.

On peut donc tenter de voir si cette centralité populaire se situe à l'échelle de la ville entière ou si elle est plus spécifiquement marquée dans certains quartiers, et notamment que se passe-t-il aux Agnettes à ce sujet ?

Mobilité sociale et auto-dévalorisation

Parler de centralité populaire, ce n'est pas développer des stratégies d'enfermement. Mais la question de la mobilité dans les quartiers populaires est vécue comme structurante. Sortir du quartier et sortir de sa condition et de son statut sont étroitement liés dans le ressenti. C'est pourquoi il faut pouvoir aborder la question controversée de la mobilité sociale. L'étanchéité des frontières sociales est considérée par certains comme étant à l'origine des frontières de classes. Les sociologues ont montré que dans un contexte valorisant la mobilité et diffusant une perception optimiste des flux, les « immobiles » seraient en proie à une « auto-dévalorisation » paralysante qui inhiberait toute velléité d'action collective.

Il serait intéressant, dans un contexte idéologique qui prône la réussite individuelle, l'entrepreneuriat, et la « start-up » comme moyen d'échapper à sa condition, d'approfondir si, dans un quartier comme celui des Agnettes, on ne retrouverait pas des symptômes forts d'auto-dévalorisation, face à des personnes qui affichent des réussites symboles de mobilité sociale

LA RELATION AVEC LE CONCEPT DE DIGNITE

On propose, en contre-point des éléments évoqués ci-dessus d'approfondir ce qui pourrait être vécu comme méprisant, à l'occasion de l'opération de requalification urbaine en cours :

- Dans la manière de considérer les jeunes ou des groupes ethniques
- Dans l'attitude des hommes politiques
- Dans le fonctionnement des systèmes d'aides et des initiatives d'animations
- Dans le système éducatif
-

En complément, on propose aussi d'identifier les réseaux de solidarité et de coopération qui font intervenir de la mixité entre générations, entre catégories sociales, entre types de travail, , ... On examinera également comment s'opèrent les accueils d'autrui au sein du quartier : nouveaux habitants, usagers des commerces et des services publics, visiteurs, prestataires de services et artisans , etc.

REMARQUE IMPORTANTE

La ville de Gennevilliers a déjà entrepris des réflexions sur sa politique jeunesse ; notamment, une recherche-action initiée par le CSTB et soutenue par le CGET a porté sur le thème « **Comment renforcer l'esprit critique des jeunes des quartiers populaires ?** ». Ses résultats viennent d'être rendus publics. Suite à une discussion avec le maire, il a été convenu d'approfondir l'usage possible d'un certain nombre de préconisations dans le cadre de la démarche « dignité »

NOTE DE CADRAGE DUNKERQUE (Février 2018) V0

RAPPEL DE LA THEMATIQUE CHOISIE ET DU QUESTIONNEMENT INITIAL

Dunkerque, ville marquée par son histoire industrielle, s'est depuis longtemps attachée à conduire des politiques d'intégration sociale, d'accès à la citoyenneté et de démocratie participative. Elle a mis en place un réseau dense d'équipements adaptés, les Maisons de quartiers, ainsi que des centres sociaux spécialisés et un pôle dédié à la vie associative. La gestion en a été confiée à une association distincte des services de la Ville, mais mettant en œuvre des politiques définies par elle, l'ADUGES.

Elle constate néanmoins certaines limites de ces politiques, et ce malgré les efforts faits et les progrès accomplis, ce qui amène à poser les questions suivantes :

Alors même que la finalité ultime de la collectivité est le vivre ensemble, travailler ce rapport de (dé)confiance avec une attention particulière par rapport à « ceux que l'on ne touche pas » (que l'on ne voit pas dans nos espaces participatifs ou de vie sociale), amène les élus et les professionnels :

- à développer une vigilance, dans leur relation aux habitants, autour des questions de « respect », de « parler vrai », d'écoute, d'accueil de la subjectivité, d'empathie, de clarté, de montrer que l'on a bien pris en considération leur point de vue dans les décisions
- à s'interroger de façon continue sur qui est là, qui on ne touche pas, comment toucher et permettre à certaines catégories d'habitants éloignés (voire en rupture avec) des espaces de vie sociale et de participation, d'y avoir accès, d'y trouver place, légitimité et dignité ? Aussi, la Ville et l'Aduges ont engagé une réflexion commune sur le « aller vers » ceux que l'on ne touche pas (*séminaire professionnel du 16 novembre 2017*).
- à interroger la dignité ressentie par les agents de service public eux-mêmes quand ils exercent leur fonction et sont au service de ces politiques publiques. En quoi, être « fonctionnaires » ou « agents de service public » ou encore salariés de l'Aduges agissant pour contribuer à cette politique publique de démocratie locale développe, dans leur subjectivité, un ressenti de dignité ou de respect ? Tirent-ils fierté, dignité de contribuer à cette politique publique locale alors même que les préjugés négatifs vis-à-vis des fonctionnaires, des agents de services publics se déploient, leur sont, parfois ou souvent, retournés ? alors même que nombre d'habitants leur signifie, consciemment ou inconsciemment, doute, défiance, perte de crédibilité, ironie, mépris... ?

Des hypothèses ont été faites par la Ville et l'ADUGES pour apporter de « bonnes réponses » à ces questions, et ce sont ces hypothèses qu'on se propose d'approfondir.

LES PRINCIPAUX POINTS A TRAITER

L'intégration sociale et la relation au travail

Des travaux intéressants se sont développés depuis les années 2000 sur le thème « travail, citoyenneté et intégration sociale ». Il a été mis en évidence comment les trajectoires individuelles de la population salariée, particulièrement marquées par la précarité aujourd'hui, et leurs représentations, se construisent au sein de caractéristiques socio-productives et doivent être référées à l'histoire industrielle et sociale des territoires dans lesquelles elles se situent. Les images subjectives que l'on se construit à partir du métier exercé, les relations au sein des entreprises en fonction de leurs organisations et de leurs pratiques sociales semblent avoir une incidence directe sur l'image de soi par rapport au champ politique et citoyen. Il n'est pas impossible qu'avec le poids de la sidérurgie, du raffinage et des métiers portuaires, ce facteur soit particulièrement vif à Dunkerque. A noter que des chercheurs ont également mis en évidence l'importance de ce phénomène à l'occasion de la dernière séquence électorale, en cherchant la relation entre l'abstention, le métier, et les relations au travail.

Une approche concertée avec le monde économique local sur ce point serait bienvenue ; s'il est difficile, sur un territoire donné, de changer les évolutions lourdes du travail, il pourrait être envisagé d'examiner dans un certain nombre de cas comment il est possible de revaloriser certains métiers, d'enrichir des tâches, et de faire appel aux capacités d'initiatives de chacun.

La nécessaire évolution du travail social

Concernant le travail social, on se trouve face à deux constats structurants :

- Le système français est un des meilleurs systèmes sociaux au monde mais également un des plus complexes, à cause d'un empilement des dispositifs et de la multiplicité des acteurs, ce qui produit une certaine rigidité. Il a du mal à s'adapter aux nouveaux besoins, aux nouveaux métiers, ainsi qu'à la transformation des territoires et des modèles familiaux.
- Il existe des mécanismes de repli et de défense des agents des services publics et sociaux du fait des difficultés grandissantes d'une partie des populations pouvant être assimilées à des échecs de leurs missions, ainsi qu'aux comportements des publics concernés, et à l'image d'eux-mêmes que ces comportements leur renvoient. Il faut peut-être arrêter de se poser la question de l'identité des travailleurs sociaux et se poser avant tout celle de l'identité des publics.

Le travail à faire avec les agents des services publics et sociaux sur ces deux points est essentiel, surtout si on parvient à y associer les publics visés (voir à ce propos les conclusions des Etats généraux du travail social de 2016)

La prise en considération de l'individu, pas de l'utilisateur

Il y a tout lieu de penser que ce point a été déjà largement abordé lors du séminaire sur le « aller vers », évoqué ci-dessus. Nous proposons de le revisiter à la lumière du très important travail fait par le Conseil Supérieur du travail Social dans son rapport sur « refonder le rapport aux personnes » en 2014

LA RELATION AVEC LE CONCEPT DE DIGNITE

La caractéristique essentielle de la démarche dunkerquoise pourrait être une exploration systématique du sentiment de dignité vécu au travers d'une part des situations professionnelles des personnes et d'autre part dans la nature des relations itératives qui peuvent s'établir entre les agents des services publics et sociaux et les publics visés (pas seulement ceux qui s'adressent à eux).

Pour réussir, cette démarche doit avoir un statut reconnu de projet partagé entre quatre pôles : les habitants, les agents, le monde économique et les responsables politiques. Expérimenter ensemble, c'est déjà être reconnu dans un contexte social et territorial.

ANNEXE B : COMPOSITION DES GROUPES DE PILOTAGE LOCAUX

AUBY

Freddy Kaczmarek, maire

Christelle Klabinsky DGS, référente

Marion Lemarec, directrice pôle éducation

Manuel Haja, directeur Vie locale

Laurent Martinez, DST

Mathieu Bayard, VP Centre Social

Caroline Carnel, responsable agence Aptis

Mohamed Zazoua , Société immobilière et association musulmans

GENNEVILLIERS

Patrice Leclerc maire –

Alexandra Dal Cantara, élue, responsable jeunesse,

Sofia Manseri, conseillère municipale, femmes et lutte contre les discriminations,

Pascal Boudier, directeur général adjoint, politique de la ville, culture, jeunesse,

Jacqueline Rouillon, cabinet du maire. (référente)

Le nouveau curé est pressenti pour rejoindre le groupe

DUNKERQUE

Non encore formellement désigné. Anne Planté, directrice démocratie, initiatives locales et solidarité a été désignée comme référente